

## Clarifier les différentes formes de l'approche participative en évaluation de programme

Si l'on sait que l'évaluation participative est un processus associant des experts en évaluation avec d'autres qui ne le sont pas, il existe assurément une myriade de formes de pratiques. Aussi, l'auteur de ce chapitre suggère de distinguer trois formes d'évaluation participative<sup>2</sup>.

### Introduction

Depuis fort longtemps, les experts s'ingénient à créer des catégories, à organiser le monde en groupes homogènes autour de frontières particulières. Il s'agit de forcer le trait nécessaire à la création webérienne de l'idéal-type en mettant en évidence les éléments les plus fondamentaux pour « définir un type extrême par rapport auquel on peut hiérarchiser les différents cas concrets rencontrés »<sup>3</sup>. Ce besoin de création de typologies n'a évidemment pas fait défaut au champ de l'évaluation de programme. Patton<sup>4</sup> a signalé dans sa « *soupe alphabétique de l'évaluation* » (p. 198), une centaine de types alors que Stufflebeam<sup>5</sup> en suggère 22. Récemment, Alkin<sup>7</sup> a proposé de retracer les racines de l'évaluation en regroupant les évaluateurs – essentiellement

<sup>1</sup> Valéry RIDDÉ, Ph. D., est chercheur à l'Unité de Santé Internationale du centre de recherche du Centre Hospitalier de l'université de Montréal (CHUM). Il est boursier des Instituts de Recherche en Santé du Canada et du programme d'Analyse et d'Évaluation des Interventions en Santé (ANÉIS/FRSQ) de l'université de Montréal. Adresse : Unité de santé internationale, université de Montréal, 3875 rue Saint-Urbain, Montréal, QC, Canada, H2W 1V1 ; valery.ridde@umontreal.ca

<sup>2</sup> Je tiens à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à ces processus évaluatifs sans lesquelles la réflexion abordée ici n'aurait pas pu voir le jour. Les commentaires des évaluateurs de l'article paru dans la RCEP ainsi que ceux des coordinateurs du présent ouvrage et des participants aux *7<sup>èmes</sup> journées de la SFE* à Lyon, m'ont été très utiles pour améliorer le contenu du texte et clarifier mes arguments.

<sup>3</sup> MUCCHIELLI Alex, 2004, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. 2<sup>e</sup> ed., Paris, A. Colin.

<sup>4</sup> PATTON M.Q., 1987, *Creative evaluation*. 2nd ed. Newbury Park, Beverly Hills, London, New Delhi, Sage Publications.

<sup>5</sup> Toutes les citations originales en anglais sont librement traduites par l'auteur, sauf pour certains concepts pour lesquels la traduction aurait apporté plus de confusion que de clarification.

<sup>6</sup> STUFFLEBEAM Daniel L., 2001, *Evaluation models, New directions for evaluation*, n° 89. San Francisco: Jossey-Bass.

<sup>7</sup> ALKIN M.C., ed. 2004, *Evaluation Roots. Tracing Theorists: Views and Influences*. Thousand Oaks: Sage.

nord-américains écrivant uniquement en anglais ! – dans trois catégories, soit des évaluateurs intéressés par des questions de méthodes, d'autres préoccupés par l'utilisation des résultats des évaluations et enfin ceux qui souhaitent attribuer de la valeur à leur jugement sur le programme. Le terme d'approche, dans le présent chapitre, correspond à la manière dont le processus évaluatif se déroule, dont l'évaluateur et les parties prenantes au programme interagissent. L'usage du terme « type » d'évaluation est plutôt réservé aux objets ou critères de l'évaluation, soit l'efficacité, la pertinence, l'efficacité, etc.<sup>8</sup> Aussi, tel que le comprendrait parfaitement Bourdieu<sup>9</sup>, il n'y a rien de surprenant qu'un champ pluridisciplinaire aussi vaste que celui de l'évaluation de programme, ne dispose pas de définition consensuelle de la majeure partie de ses concepts.

Les défis qu'engendre le besoin de proposer une définition de l'évaluation de programme semblent perdurer lorsque l'on souhaite en faire de même pour l'évaluation participative. Depuis l'avènement de la quatrième génération de l'évaluation de programme au milieu des années 1980 (Guba and Lincoln 1987) force est de reconnaître le caractère labile de son contenu. La négociation est au cœur de cette évolution, redéfinissant en profondeur le rôle des évaluateurs et la multitude d'approches évaluatives qui y sont associées n'en facilite pas la compréhension : *utilization-focused, illuminative, democratic, naturalistic, responsive, stakeholders-based, empowerment, collaborative, pluralist*. Chaque auteur apporte sa pierre à l'édifice au risque que ce dernier ne s'écroule un jour. Aussi, face à cette diversité de propos, de catégories, de typologies et d'approches, il nous est apparu important de participer à l'entreprise de clarification des pratiques participatives en matière d'évaluation. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter le cadre d'analyse proposé par des chercheurs canadiens<sup>10</sup>, compris comme un modèle utile pour caractériser les diverses formes de pratiques, puis d'en suggérer des améliorations. Cette suggestion fait suite à l'application de ce cadre à trois exemples d'évaluations participatives, qui ne seront pas ici détaillés faute de place, mais que le lecteur trouvera publiés ailleurs<sup>11</sup>.

### Origine et différenciation des pratiques participatives

D'emblée, il nous faut dire que l'évaluation participative n'est pas une pratique nouvelle qui aurait attendu d'être insérée au sein de la quatrième génération pour exister. Dans les années 1940, on évoquait déjà, sans la nommer, une telle

<sup>8</sup> RIDDE V., 2004a, L'évaluation de programme en santé internationale : qu'est-ce que c'est, comment la planifier et utiliser une approche participative ? *Développement et Santé* 169:23-29.

<sup>9</sup> BOURDIEU P., 2001, *Science de la science et réflexivité*. Paris, Raisons d'agir.

<sup>10</sup> WEAYER L., and COUSINS J.-B., 2005, Unpacking the participatory process. *Journal of MultiDisciplinary Evaluation* 1:19-40.

<sup>11</sup> RIDDE V., 2006, Suggestions d'amélioration d'un cadre conceptuel de l'évaluation participative. *Canadian Journal of Program Evaluation* 21 (2):1-23.

approche<sup>12</sup>. Dans le monde du développement international, ce type d'approche existe depuis fort longtemps, selon des formes évidemment très variées<sup>13</sup>. Il est vrai, que l'un des fondements de cette dernière, celui mettant l'accent sur la participation active et non fictive des acteurs sociaux ainsi que sur le renforcement de leurs capacités et de leur pouvoir d'agir (traduction d'*empowerment*)<sup>14</sup>, s'approche de la notion de conscientisation chère à Paulo Freire, qui sous-tend la plupart des interventions des organisations non gouvernementales en développement international. Ces préoccupations particulièrement présentes dans ce type d'organisations, dont il est question dans les trois exemples d'évaluation du présent chapitre, seraient un facteur facilitant l'utilisation du modèle d'*« empowerment evaluation »*<sup>15</sup> dont nous parlerons plus bas. On a vu également poindre dans les années 1980, le développement d'approches participatives et rapides empruntant beaucoup à l'anthropologie et aux méthodes qualitatives. Les critiques à l'égard de ces approches ne manquent pas<sup>16</sup>. Mais, si ces acteurs du développement international emploient l'approche participative depuis des lustres, ils ne font pas moins face à cette même difficulté de caractériser leurs pratiques, parlant de « *la grande confusion qui entoure le suivi et l'évaluation participatifs et les interprétations contradictoires dont il font l'objet* »<sup>17</sup>.

Par conséquent, il n'existe pas de définition simple et universellement reconnue de l'évaluation participative. Nous avons déjà proposé que l'évaluation de programme soit un processus permettant de porter un jugement sur de multiples objets d'un programme, et leurs relations, selon une démarche critique à l'aide d'une collecte systématique de données en vue de prendre des décisions. L'évaluation participative, quant à elle, consiste en la mise en œuvre de ce processus évaluatif selon une démarche de partenariat entre des évaluateurs et des personnes qui sont concernées par l'évaluation mais qui ne sont pas des experts en évaluation. Avoir recours à une telle approche peut se justifier au regard de trois raisons<sup>18</sup> :

- pragmatique : accroître les chances de réussite du processus et de l'utilisation des résultats ;
- politique : dans un souci démocratique, de participation citoyenne et d'émancipation ;

<sup>12</sup> WEISS Carol H., 1998, *Evaluation : methods for studying programs and policies*. 2nd ed. Upper Saddle River, N.J.: Prentice Hall.

<sup>13</sup> CRACKNELL B.E., 1996, *Evaluating Development Aid. Issues, Problems and Solutions*. New Delhi. Thousand Oaks. London: Sage Publications, ESTRALLA, M., ed. 2004. *L'évaluation et le suivi participatifs. Apprendre du changement*. Paris: CRDI - Karthala.

<sup>14</sup> LE BOSSE Y., 2003, De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles Pratiques Sociales* 16 (2):30-51.

<sup>15</sup> SMITH M.K., 1998, Empowerment evaluation : theoretical and methodological considerations. *Evaluation and Program Planning* 21:255-261.

<sup>16</sup> LAVIGNE DELVILLE P., N.-E. SELLAMINA et M. MATHIEU eds., 2000, *Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratiques et enjeux*. Paris, Montpellier: Gret - Karthala - Ictra.

<sup>17</sup> ESTRALLA ed. *L'évaluation et le suivi participatifs. Apprendre du changement*, *op. cit.*, note 13.

<sup>18</sup> WEAVER and COUSINS, Unpacking the participatory process, *op. cit.*, note 10.

— épistémologique : il n'existe pas de réalité unique, la pluralité des points de vue est essentielle à la construction d'un argument.

Patton (1997) a proposé de définir l'évaluation participative à partir de neuf principes, qui nous ont été utiles pour analyser un processus évaluatif en Afghanistan<sup>19</sup>. Cependant ces principes permettent uniquement, à l'aide de l'étude du contenu, du processus et des finalités de l'évaluation, de vérifier qu'on est en présence d'une approche participative. Certains auteurs ont également déjà proposé des instruments de mesure du niveau de participation<sup>20</sup>. Un outil vient d'être proposé pour estimer les difficultés, au regard de cinq variables, d'utiliser d'une approche d'*empowerment* dans des interventions<sup>21</sup>. Mais ces quelques propositions ne sont pas véritablement utiles pour distinguer la forme particulière que prend l'évaluation participative entreprise, puisque nous avons dit que ces dernières étaient très hétérogènes. Voilà pourquoi des chercheurs canadiens ont proposé un cadre d'analyse qui différencie les formes d'évaluation participative, à l'origine plus largement les formes d'études et de recherches participatives<sup>22</sup>. Ce cadre décrit trois approches différentes en fonction de cinq dimensions caractérisant les démarches d'évaluation participative. Les cinq dimensions du processus sont définies dans le tableau 1. Il est ainsi possible d'établir une estimation de la situation empirique étudiée sur un continuum allant de 1 à 5. Les légères modifications apportées au cadre original pour lui donner plus de cohérence sont justifiées ailleurs<sup>23</sup>.

<sup>19</sup> RIDDE V., 2003, L'expérience d'une démarche pluraliste dans un pays en guerre : l'Afghanistan. *Canadian Journal of Program Evaluation* 18 (1):25-48.

<sup>20</sup> ARNSTEIN S. R., 1969, A Ladder of Citizen Participation. *Journal of American Institute Planners* 35 (4):216-224, RIFKIN S.B., R. MULLER and W. BICHMANN, 1988, Primary health care. On measuring participation. *Social Science and Medicine* 26 (9):931-940.

<sup>21</sup> BERNIER M., M. ARTEAU et C. PAPIN, 2005, Palabres sur le pouvoir d'agir. Outil d'accompagnement sur l'*empowerment*. Québec: CCISD Inc.

<sup>22</sup> COUSINS J.B., and E. WHITMORE, 1998, Framing Participatory Evaluation. In *Understanding and Practicing Participatory Evaluation*, edited by E. Whitmore: Jossey-Bass Publishers, Weaver, and Cousins. Unpacking the participatory process.

<sup>23</sup> RIDDE, Suggestions d'amélioration d'un cadre conceptuel de l'évaluation participative, *op. cit.*, note 11.

Tableau 1 : Échelle des valeurs des cinq dimensions du processus de l'évaluation participative

Dimensions du processus évaluatif	Questionnement	ÉCHELLE	
		5	1
1 Contrôle des décisions techniques à l'égard de l'évaluation	Comment la répartition des décisions techniques liées au processus évaluatif est-elle effectuée ?	Parties prenantes	Évaluateur
2 Diversité des parties prenantes participantes	Quelle est la diversité des participants permettant d'accroître la pluralité des perspectives ?	Varie	Limite
3 Relation de pouvoir entre les parties prenantes participantes	Quelle est la nature des relations de pouvoir entre les participants ?	Neutre	Conflictuelle
4 Fluidité de la mise en œuvre de l'évaluation	Comment est caractérisée l'administration du processus évaluatif ?	Fluide	Rigide
5 Profondeur de la participation des parties prenantes	Quelle a été la profondeur de participation des non évaluateurs dans le processus ?	Profonde	Consultation

Source : adapté de Weaver and Cousins 2005.

L'application de ces cinq dimensions aux différentes pratiques de l'évaluation participative permet à Weaver et Cousins (2005) d'évoquer l'existence de trois formes d'évaluation participative.

La première approche de l'évaluation participative est qualifiée de pluraliste, à défaut d'une meilleure traduction du terme « *stakeholder-based evaluation* »<sup>24</sup>. Cette manière de faire est conseillée lorsque l'on soupçonne l'existence de certains conflits de valeurs entre les différentes parties prenantes du programme. L'évaluateur, tout en ayant un grand contrôle sur le processus, doit s'assurer de comprendre et de prendre en compte l'ensemble des éléments liés au programme en ayant recours à une pluralité de perspectives et de points de vues afin de conserver une « *attitude réactive* »<sup>25</sup> à l'égard du contexte.

La deuxième est l'évaluation participative de type pratique. Sa mise en œuvre vise essentiellement la résolution de problèmes particuliers, l'amélioration de programmes mis en œuvre et la prise de décision organisationnelle. L'évaluation est réalisée dans le cadre d'un partenariat égalitaire entre l'évaluateur et les parties prenantes, ces dernières étant essentiellement les personnes devant prendre les décisions. Les relations de pouvoir entre les acteurs sont relativement neutres, et les participants interviennent de manière intensive au cours du processus.

La troisième forme est celle de l'évaluation émancipatrice, qui cherche à faire en sorte que le processus évaluatif favorise l'accroissement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des parties prenantes, dans une perspective de justice sociale. Le

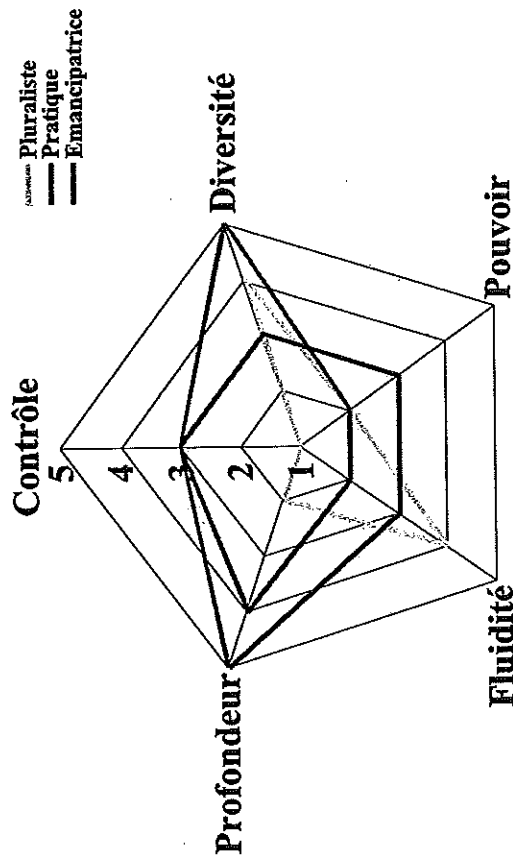
<sup>24</sup> WEISS, *Evaluation : methods for studying programs and policies*, *op. cit.*, note 12.

<sup>25</sup> STRAKE R.E., 2004, *Standards-Based & Responsive Evaluation*. Thousand Oaks: Sage Publications.

pouvoir d'agir s'entend ici selon sa définition individuelle et non communautaire ou organisationnelle<sup>26</sup>, puisque l'accompagnement dans l'évaluation s'organise essentiellement à l'intention des individus profanes en évaluation. Cette précision permet de répondre aux critiques formulées à l'encontre des tenants de l'*empowerment evaluation*<sup>27</sup>, car il ne serait jamais clairement indiqué « qui a réellement un plus grand pouvoir d'agir »<sup>28</sup>.

Weiss (1998) a également proposé l'existence d'un continuum de trois formes d'évaluation participative, soit pluraliste, en collaboration et émancipatrice, mais elle n'est pas allée plus loin dans l'expression des dimensions et des échelles de mesures utiles pour la différenciation. Aussi, revenant aux cinq dimensions, il est maintenant possible de représenter les trois formes à l'aide de la figure 1, servant ainsi d'étalon.

Figure 1 : Cotes des dimensions du processus selon les formes d'évaluations participatives



Source : adapté de Weaver et Cousins, 2005.

<sup>26</sup> NINACS W.A., 2002, Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec.PHD Thesis, École de service social, Université Laval, Québec.

<sup>27</sup> FETTERMAN D.M., 2000, *Foundations of Empowerment Evaluation*. Thousand Oaks, CA: Sage.

<sup>28</sup> SCRIVEN M., 1997, Empowerment evaluation examined. *Evaluation Practice* 18 (2):165-175.

Le cadre conceptuel de Weaver et Cousins (2005) est évidemment compris comme un modèle, autrement dit une « *représentation simplifiée d'un type de phénomène particulier en vue d'en faciliter la compréhension* »<sup>29</sup>. Pour nous assurer qu'il permet véritablement « *de distinguer sans disjoindre* », suggère Edgar Morin<sup>30</sup>, et de rendre intelligible la manière dont on procède les différentes formes d'évaluation participative, il faut s'assurer de sa validité. Pour cela, nous avons appliqué la version préliminaire du modèle à plusieurs cas dont les détails sont présentés ailleurs<sup>31</sup>. En effet, mis à part une timide tentative dans ce sens d'un universitaire relevant de la même faculté que les concepteurs du modèle<sup>32</sup>, seuls le créateur et ses collaborateurs ont aujourd'hui appliqué le cadre d'analyse<sup>33</sup>.

### Les études de cas d'évaluations participatives

Les trois exemples d'évaluation participative sont tirés de notre propre pratique évaluative. Nous les avons sélectionnés car ils paraissent, *a priori*, répondre à ces trois formes de l'évaluation participative. Ces illustrations sont très différentes en ce qui concerne le contexte socioéconomique et le type d'évaluation mais elles concernent toutes les trois des organisations non gouvernementales (ONG) dans le domaine de la santé et des services sociaux. Nous résumons les caractéristiques et le contexte de ces évaluations dans le tableau 2.

<sup>29</sup> MUCCHIELLI, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, op. cit., note 3.

<sup>30</sup> MORIN Edgar, 2005, *Introduction à la pensée complexe*. Nouv. ed, Points. Essais ; 534. Paris, Seuil.

<sup>31</sup> RIDDE Suggestions d'amélioration d'un cadre conceptuel de l'évaluation participative, op. cit., note 11.

<sup>32</sup> MACLURE R., *Ibid.*, Pragmatism or transformation ? Participatory evaluation of a humanitarian education project in Sierra Leone. (1):107-129.

<sup>33</sup> COUSINS J. B., 2005, Will the real empowerment evaluation please stand up? A critical friend perspective. In *Empowerment evaluation principles in practice*, edited by D. M. FETTERMAN and A. WANDERSMAN, Thousand Oaks: Sage, Weaver, and Cousins. Unpacking the participatory process.

Tableau 2 : Caractéristiques des trois évaluations participatives

Caractéristiques de l'évaluation	Haïti (Pluraliste)	Afghanistan (Pratique)	Québec (Émancipatrice)
Contexte	2006 : Situation de crise, gouvernement de transition, ONG sur le terrain depuis 1989, transfert d'un service de traitement de la malnutrition à l'hôpital public, obligation de l'évaluation par le bailleur de fonds mais ONG habitée aux évaluations.	2003 : Situation de crise/reconstruction, société déstructurée et retour de réfugiés. ONG présente dans le pays depuis 1979. Peu d'expérience d'évaluation. Évaluation financée par le bailleur de fonds.	2002/2003 : Région rurale et situation sociale délicate pour les jeunes (ciblage, sous-scolarisation, exode, suicide). ONG présente depuis longtemps, sans expérience d'évaluation. Incitation du bailleur de fonds à l'utilisation d'une approche participative et d'un évaluateur externe.
Programme	Nutrition publique : accès aux soins, pratiques de soins, sécurité alimentaire, prise en charge de la malnutrition grave.	Santé publique : éducation à la santé, soins de santé primaires, établissements hospitaliers, sans des femmes, etc.	Service social : travailleurs de rue intervenant de manière holistique avec les jeunes de la région.
Évaluateur externe	Un consultant en évaluation et santé publique consultant le pays mais pas la région. Première consultation avec cette ONG mais consultant bien le directeur.	Un consultant en évaluation et santé publique consultant très bien le contexte et menant la troisième évaluation en trois ans avec cette ONG.	Une consultante en évaluation et un consultant en évaluation et santé publique. Première exposition à ce type de contexte et de programme.
Durée de présence sur le terrain de l'évaluateur externe	Deux semaines à temps plein	Trois semaines à temps plein	Quatorze mois d'accompagnement
Parties prenantes de l'évaluation	Membres de l'ONG, population cible du projet, personnel de santé de l'hôpital	Équipe mixte et pluridisciplinaire de six personnes membres du personnel de l'ONG	Trois travailleurs de rue et accessoirement trois autres (à temps partiel), directrice de l'organisme.
Type de l'évaluation	Évaluation de la pérennité et de la pérennisation	Évaluation des processus	Évaluation de l'efficacité (court terme)
Objectifs de l'évaluation	Analyser le processus de transfert d'un service de nutrition et sa pérennité	Analyser les activités et les stratégies du programme. Présenter les « leçons apprises »	Rendre compte de l'impact des résultats visés à court terme auprès des jeunes.
Techniques de collecte de données	Ateliers, focus group, entrevues individuelles, documentation	Atelier de formation à l'évaluation, questionnaires, focus group, entrevues individuelles, portraits d'intervention	Ateliers, documentation et grilles statistiques, entrevues individuelles, portraits d'intervention
Type de données	Qualitatives	Qualitatives et quantitatives	Qualitatives et quantitatives
Utilisation potentielle des résultats de l'évaluation	Stratégie d'intervention pour la suite du projet et du désengagement possible de l'ONG	Amélioration des programmes futurs, préparation à un appel d'offre	Démontrer les effets du programme puisque l'évaluation du travail de rue demeure rarement réalisée
Description détaillée des évaluations	(Ridde, Pluys, and Quenille 2006)	(Ridde and Shakir 2005 ; Ridde 2004b)	(Ridde et al. 2003)

Source : Ridde 2006.

Tableau 3 : Comparaison des cotes étalons avec celles des processus des trois exemples

	Pluraliste		Pratique		Émancipatrice	
	Étalon	Haïti	Étalon	Alpha	Étalon	Québec
1. Dimensions du processus						
2. Contrôle des décisions techniques à l'égard de l'évaluation	1	1	3	3	3	5
3. Diversité des parties prenantes participantes	4	2	3	3	5	2
4. Relation de pouvoir entre les parties prenantes participantes	2	2	3	4	2	5
5. Fluidité de la mise en œuvre de l'évaluation	4	4	3	4	2	4
6. Profondeur de la participation	2	2	5	4	4	4

Source : (Ridde 2006) Poursuivre la réflexion sur l'évaluation participative.

Avant de discuter des forces et des améliorations à apporter à ce cadre d'analyse, il faut d'abord prévenir ses futurs utilisateurs qu'ils n'auront un intérêt à l'employer que dans la mesure où ils veulent porter un jugement de type transversal sur le processus évaluatif. Autrement dit, si le modèle nous est apparu avantageux pour décrire le processus évaluatif à un moment donné, il ne peut pas rendre compte de la dynamique du processus et de ses dimensions, même s'il pourrait être envisagé d'appliquer le modèle à des périodes différentes pour cela. Dans notre tentative d'appréciation des cinq dimensions, nous avons eu certaines difficultés à donner une cote lorsque les éléments associés à ces dimensions avaient évolué au cours du processus.

Les forces du modèle résident dans sa simplicité d'utilisation et dans le découpage du processus en cinq dimensions. Mis à part le problème de l'évolution possible des éléments liés à la dynamique du processus, nous avons trouvé son application relativement commode. Pour pratiquer l'évaluation participative depuis plusieurs années, nous remarquons que ce modèle reste empiriquement solidement ancré, sa validité apparente semble correcte. Le découpage en cinq dimensions est sensé, et l'application des trois exemples nous permet d'émettre l'hypothèse, sans pour autant avoir la prétention de le confirmer, d'une bonne validité de construit du modèle conceptuel. Il faut ajouter que le modèle réussit bien à rendre compte de la complexité de l'évaluation participative, sans être trop simple ou trop compliqué. Notre tentative précédente de réduire les neuf dimensions de l'évaluation participative proposées par Patton (1997) en trois éléments (contenu, processus, finalités) allait aussi dans ce sens<sup>35</sup>. Par conséquent, la personne désirant mettre en œuvre pour une première fois une démarche d'évaluation participative trouvera dans ce modèle un découpage heuristique des dimensions du processus auquel il devra apporter une attention particulière selon la forme d'évaluation qu'il comptera choisir. Cela étant dit, outre que nous avons déjà légèrement modifié le modèle et fait en sorte que les cotes soient toutes orientées dans le même sens de la participation — inversant ainsi les cotes extrêmes des dimensions trois et quatre, expliquant ainsi les différences importantes entre l'étalon et notre exemple d'évaluation émancipatrice —, deux suggestions d'amélioration du modèle ainsi qu'une proposition de recherche nous semblent devoir être rapportées.

### *Description détaillée des valeurs de l'échelle*

La sensibilité du modèle à distinguer les trois formes d'évaluation participative en fonction des étalons suggérés n'est pas si évidente que cela, à tout le moins pour certaines dimensions. On s'étonnera, par exemple, que la profondeur de la participation et la fluidité du processus ne soient pas au moins aussi importante dans la forme d'évaluation pratique que dans celle émancipatrice (figure 1), tel que nos deux exemples paraissent le montrer. De même, il nous semble, contrairement à la supposition des auteurs, que l'évaluation émancipatrice laisse plus de place aux parties prenantes dans le contrôle des décisions que la forme pratique, ainsi que les approches de Fetterman (2000) et son exemple québécois<sup>36</sup> le laissent penser. La différence de notation importante entre le modèle et les exemples québécois et haïtiens concernant la diversité des parties prenantes participant à l'évaluation s'explique très certainement par le contexte particulier de ces deux évaluations. Deux raisons peuvent peut-être éclairer ces quelques difficultés. La première

<sup>35</sup> RIDDE V., 2003, L'expérience d'une démarche pluraliste dans un pays en guerre : l'Afghanistan. *Ibid.* 18 (1):25-48.

<sup>36</sup> RIDDE V., J. BAILLARGEON P. OUELLET, S. ROY, 2003, L'évaluation participative de type empowerment : une stratégie pour le travail de rue. *Servire Social* vol 50 (1) : 263-279 <http://www.erudit.org/revue/ss/2003/v50/n1/009972ar.html>.

réside dans le fait que les concepteurs du modèle n'ont pas encore fourni de manière détaillée les éléments descriptifs de chacune des valeurs des échelles allant de 1 à 5 pour les cinq dimensions. Aussi, le jugement que nous pouvons porter peut par-fois être sujet à caution, et nous devons prendre des décisions sans autre consigne que les deux valeurs extrêmes. C'est assurément ce même type de difficultés qui a fait que les utilisateurs du modèle de mesure de la participation, créé par Rifkin<sup>37</sup>, ont depuis décrit de manière précise les éléments de chaque degré de l'échelle<sup>38</sup>. Cet exercice reste donc à faire pour le modèle ici étudié. La seconde raison à évoquer concerne le fait que ces étalons n'en étaient peut être pas et que les concepteurs du modèle souhaitaient simplement expliciter des différences pour illustrer les trois formes d'évaluation participative. Il faut donc prendre ces étalons avec circonspection et certainement plus se concentrer sur la capacité du modèle à différencier les pratiques que sur les cotes des dimensions, ce dernier point pouvant cependant être étudié dans une recherche subséquente.

### *La pertinence de la place de la forme pluraliste*

À l'origine, la troisième forme d'évaluation participative ne figurait pas dans le modèle. Ce n'est que dernièrement qu'elle a été ajoutée. L'application du modèle à nos trois exemples d'évaluation paraît remettre en cause la pertinence de cette nouveauté, dans les limites, évidemment, de cet exercice à caractère unique que nous venons d'effectuer. Il est vrai que cette approche évaluative a été ainsi qualifiée, dès le début des années 1980. Mais l'on a beau chercher son existence dans la première et récente Encyclopédie de l'évaluation<sup>39</sup>, on ne la retrouve pas comme une entrée spécifique. Même l'auteur chargé de rédiger le chapitre consacré à l'évaluation participative n'en parle pas<sup>40</sup>, préférant revenir aux deux formes suggérées par Cousins et Whitmore (1998). De surcroît, il nous semble que Weaver et Cousins (2005) aient commis une erreur de cote à l'égard de la dimension concernant la diversité des parties prenantes. En effet, ils paraissent avoir confondu la diversité des parties prenantes au processus d'évaluation avec la diversité des opinions prises en compte pour porter un jugement sur l'objet de l'évaluation. Voilà pourquoi nous avons accordé la cote de 2 au processus étudié en Haïti, puisque nous avons l'évaluation était très réduite, alors que leur modèle propose une note de 4, car « une variété d'opinions des parties prenantes sera systématiquement prise en compte » (p. 26). Somme toute, certains pourraient s'interroger sur l'existence même de cette forme d'évaluation au sein des évaluations participatives puisqu'en réalité elle ne paraît

<sup>37</sup> RIFKIN, MULLER, and BICHMANN, Primary health care. On measuring participation, *op. cit.*, note 20.

<sup>38</sup> NDIJUKU K.S., M. N. SY, M. NTIRU, and S.M. DIÈNE, 1999, *Best practices and lessons learned for sustainable community nutrition programming*. Dakar: ORANA, SANA, USAID.

<sup>39</sup> MATHISON S., ed. 2004, *Encyclopedia of Evaluation*. Sage Publication.

<sup>40</sup> KING J.A., 2004, Participatory Evaluation. In *Encyclopedia of Evaluation*, edited by S. Mathison. Thousand Oaks: Sage Publication.



pas si participative que cela car « l'évaluation pluraliste fait en sorte que son organisation reste entre les mains de l'évaluateur »<sup>41</sup>. Les cotes accordées par Weaver et Cousins (2005), hormis l'organisation du processus, sont plus proches de 1 que de 5. Il s'agit là de l'illustration de l'exercice périlleux de la désignation de frontières.

### Proposition de recherche

En plus de cette double amélioration du modèle, le présent chapitre permet d'entrevoir une piste de recherche intéressante au sujet de la vérification des effets de l'évaluation émancipatrice. Ainsi, nous devons revenir sur les critiques et discussions à l'égard de l'évaluation de type émancipatrice. Il est vrai que Weaver et Cousins (2005) n'associent pas l'approche d'empowerment evaluation de Fetterman (2000) à ce qu'ils nomment « l'évaluation transformative », que nous avons traduit par l'évaluation émancipatrice. En effet, depuis que Fetterman a mis le terme « empowerment evaluation » à l'ordre du jour de l'association américaine d'évaluation en 1993, de nombreuses discussions et critiques ont émané de ses confrères<sup>42</sup>. Ce nouveau courant, qualifié par certains de mouvement, ne serait pas si nouveau que cela. Mal défini, l'usage du terme *empowerment* serait un abus de langage, son processus permettrait aux responsables de projets d'accroître leur pouvoir sur les bénéficiaires de ces derniers, la validité des résultats serait remise en cause, etc. Cousins et Whitmore (1998) n'attribuent pas non plus la paternité de l'approche de type *empowerment* à Fetterman, et Weaver et Cousins (2005) ne le cite pas dans leur article. Weiss (1998) ajoute même que « les termes d'empowerment et d'évaluation pluraliste sont relativement récents, mais les idées qui sont derrière ont une histoire ancienne » (p. 100). Aussi, pour mieux vérifier l'atteinte de l'objectif d'empowerment, ou, dans le langage de Weaver et Cousins (2005) d'auto-détermination, lors de la mise en œuvre de l'évaluation émancipatrice, nous croyons qu'il serait plus utile d'utiliser le cadre d'analyse du pouvoir d'agir individuel de Ninas<sup>43</sup>. Car il faut bien avouer que les cinq dimensions de Weaver et Cousins (2005) ne traitent que du processus évaluatif, mais pas des effets de ce dernier sur les participants. Pour Ninas (2002), le pouvoir d'agir individuel correspond à une suite d'étapes s'opérant, tels quatre fils d'une même corde, sur quatre plans : la participation, les compétences techniques, l'estime de soi, la conscience critique. Le passage par ces étapes, ainsi que leurs interactions, permet à un individu de passer d'un état sans pouvoir à un état où il est en mesure d'agir en fonction de ses propres choix. L'appréciation des effets d'un processus d'évaluation participative de type émancipatrice devrait, tel

<sup>41</sup> WEISS, *Evaluation : methods for studying programs and policies*, op. cit., note 12.

<sup>42</sup> COUSINS, Will the real empowerment evaluation please stand up? A critical friend perspective, PATTON M.O., 1997, *Utilization-Focused Evaluation*, 3rd ed. Thousand Oaks-London-New Delhi: Sage Publications, Sciven. Empowerment evaluation examined, WEISS, *Evaluation : methods for studying programs and policies*, op. cit., note 12.

<sup>43</sup> NINAS, Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec, PhD Thesis, École de service social.

que nous l'avons risqué une seule fois<sup>44</sup>, tenter de mettre à profit cette proposition théorique pour répondre aux questionnements de Cousins (2005) car « il serait utile pour les évaluateurs usant de l'évaluation émancipatrice de conceptualiser les effets de cette approche dans le but de montrer leurs liens avec ce type de processus évaluatif » (p. 197).

### Conclusion

Proposer un modèle n'est jamais chose facile, et Cousins et ses collègues ont eu le mérite de se lancer dans cette aventure depuis quelques années. Si nous avons souvent jugé utile leur distinction des formes d'évaluation participative à l'occasion de nos enseignements, peu de travaux empiriques ont encore été en mesure de valider cette proposition. Le présent chapitre est donc une contribution à cet exercice de validation, sans pour autant que les exemples et la démarche suivis n'aient d'autre prétention que de contribuer à une entreprise qui mérite encore de nombreux développements. Les trois exemples que nous avons pris ont fourni de nouvelles indications d'étalons utiles à la différenciation des formes d'évaluation participative tout en révélant quelques limites du modèle qui pourra être amélioré dans des exercices subséquents. Cela permettra assurément de suivre les fameux conseils de Lazarsfeld à propos de la méthode de l'idéal-type puisqu'il suggérait dans les années 1960 que l'on considère « chaque caractéristique typique comme une dimension pour laquelle il convient de trouver des « indicateurs » et de composer des « échelles » évaluant le positionnement de chaque cas concret sur les différents axes de l'espace total »<sup>45</sup>.

### Résumé

Face à la diversité des pratiques de l'évaluation participative, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, que ce soit pour l'enseigner ou la mettre en œuvre. Aussi, l'objectif de ce chapitre, à la suite des propositions de Weaver et Cousins (2005), est de caractériser les trois formes d'évaluation participative (pluraliste, pratique, émancipatrice) en fonction de cinq dimensions liées au processus, soit : le contrôle des décisions techniques, la diversité des parties prenantes participantes, la relation de pouvoir entre les parties prenantes participantes, la fluidité de la mise en œuvre de l'évaluation et enfin la profondeur de la participation. Trois études de cas (en Haïti, en Afghanistan, au Québec) permettent au lecteur de comprendre cette distinction et de discuter de la pertinence de cette différenciation.

<sup>44</sup> RIDDE, BAILLARGEON, OUELLET, ROY, L'évaluation participative de type empowerment : une stratégie pour le travail de rue, op. cit., note 36.

<sup>45</sup> MUCCHELLI, *Dictionnaire des méthodes qualitatives et sciences humaines et sociales*, op. cit., note 3.